



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

SEANCE DU 12 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit, le jeudi douze avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de BREVET Véronique, RONDET Chantal, AVELLANO Max, PETITJEAN Jérôme, VADILLO Carine, ETCHEVERRY Anne, BELLOCQ Aurélien et PAYEN Jean-Claude qui avaient donné respectivement pouvoir à BOUILLE VAGNEUR Marjory, CHARBONNIER Véronique, SARRAUTE Gérard, DUCES Cyrille, CHESSOUX Stéphanie, BENOIT-DELBAST Jacqueline, MAÏS Jean-Michel et DECOUX Nathalie.

Absente excusée : BOUVILLE NEVEU Monique

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame Cyrille DUCES est désignée secrétaire de séance.



2018-04-12-01/24 – BP 2018 COMMUNE

Monsieur Jean-Michel MAÏS, adjoint aux Finances, présente le budget 2018 en exposant les maquettes d'exploitation par chapitre et d'investissement.

En exploitation le total des sections est de 7 424 895 euros et en investissement de 4 112 682 euros.

Les dépenses d'exploitation sont reconduites de façon similaire, en raison des premiers effets dus à la politique de maîtrise de la dépense publique précise Monsieur le Maire.

La section d'exploitation est **approuvée par 23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (Decoux Nathalie, Bodart Maïder, Payen Jean-Claude), par chapitres, en dépenses, comme en recettes.

Madame Bodart souhaite savoir si le budget a anticipé la réforme de la Taxe d'Habitation et si on a prévu une compensation égale comme promis par l'Etat.

Monsieur Maïs répond qu'on a prévu une compensation à l'euro près.

En investissement, il présente les travaux principaux retenus pour l'exercice, à savoir en voirie la rue de Claron dont l'aménagement débutera en septembre, en environnement la première tranche de Plan Plage, au domaine de la petite enfance la réhabilitation totale de la Grange Barbé, dans le domaine sportif les douches du trinquet et un nouveau tatami.

Monsieur Maïs précise que le BP 2018 se fera sans recours à l'emprunt.

La section d'investissement est **approuvée** en dépenses comme en recettes, par opération, **par 23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (Decoux Nathalie, Bodart Maïder, Payen Jean-Claude).

2018-04-12-01BIS/24 – VOTE DES TAUX

En fonction du produit attendu pour équilibrer le budget et financer les investissements retenus, le Débat d'Orientation Budgétaire avait évoqué une hausse des taux d'imposition de 2,2 %.

Les nouveaux taux seront donc, pour la Taxe d'Habitation de 11,94 la Taxe Foncière de 16,46 et la Taxe Foncière Non Bâti de 50,53.

Sachant que la moyenne départementale en Taxe d'Habitation est de 19,69 et en national de 25,51.

Madame Bodart regrette l'augmentation des taux car le recours à l'impôt peut désorienter ceux qui sont arrivés sur la Commune avec des taux bas, sachant que les revenus n'évoluent pas.

Bien que les projets d'investissement soient viables, le recours à l'impôt ne doit pas être systématique.

Madame Boucley répond que si la population augmente, les services offerts à la population augmentent, il s'agit de maintenir la qualité du Service Public.

Monsieur Magieu pense que la politique d'austérité de l'Etat qui diminue les dotations doit aussi être soulignée.

Monsieur le Maire répond qu'effectivement les labennais vivent à Labenne pour une certaine qualité de vie et qu'il s'agit bien là du maintien de cette qualité de vie dans un contexte économique difficile.

Après, il faut ramener l'augmentation votée à sa juste proportion, l'augmentation correspondant pour une maison dite moyenne en euros, qui revient à environ 6 à 9 euros par foyer ...

POUR 23

ABSTENTIONS 3 (Decoux Nathalie, Bodart Maïder, Payen Jean-Claude)

2018-04-12-02/25 – BP 2018 HOUSQUIT

Monsieur Maïs présente ensuite le budget du lotissement « Housquit » qui, depuis le transfert à la Communauté de Communes n'effectue plus d'autres opérations que le remboursement des terrains mis à la vente.

POUR 23

ABSTENTIONS 3 (Decoux Nathalie, Bodart Maïder, Payen Jean-Claude)

2018-04-12-03/26 – BP 2018 CAMPING

Le Conseil **approuve à l'unanimité** le B.P. 2018 du Camping Municipal les Pins Bleus.

2018-04-12-04/27 – TARIFS 2018 COMMUNE (suite)

Monsieur Maïs explique que le complément de tarifs permettra d'étendre la régie de recette « Spectacles » aux recettes de la manifestation du vendredi soir de Landeud y Tapas.

Le Conseil approuve les tarifs à l'unanimité.

Concernant les tarifs du centre de loisirs, pour fixer la journée du mercredi à compter de Septembre sur le même tarif que les journées des petites vacances, le **Conseil approuve par 23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (Decoux Nathalie, Bodart Maïder, Payen Jean-Claude).

2018-04-12-05/28 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Maïs présente le tableau des subventions allouées aux associations par le budget communal. Le total des aides atteindra cette année 100 000 euros, dont près de 40 000 alloués aux écoles pour leur fonctionnement et leurs sorties pédagogiques.

Adopté à l'unanimité

2018-04-12-06/29 – VENTE D'UNE PARCELLE AU CAMPING SUD LANDES – CAP FUN

Monsieur le Maire expose que le Camping Sud Landes souhaite acquérir une partie de la parcelle C3229, propriété communale contiguë à leur camping, rue de Bordères pour une superficie d'environ 1070 m² au prix de 220 € le m² (235 400 €), en vue de permettre leur restructuration et l'aménagement de leur issue de secours.

Monsieur Curutchague demande si ce camping installera de nouveaux mobil homes. Monsieur le Maire répond que le PLU le permet.

Adopté par 25 voix POUR, 1 CONTRE (Curutchague Philippe).

2018-04-12-07/30 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE A CATOY

Monsieur le Maire fait part de l'opportunité d'acquérir en entrée de ville une parcelle de 18 142 m² (B1341), propriété des Consorts ONDET, par le biais d'une préemption pour un montant de 35 000 €. Cette parcelle, plane, actuellement plantée de jeunes pins sera un emplacement futur idéal pour un dispositif lié au développement de transports intermodaux ou pour une installation municipale.

Adopté à l'unanimité

2018-04-12-08/31 – ELECTIONS AU COMITE TECHNIQUE

Les prochaines élections professionnelles des représentants des salariés des collectivités territoriales auront lieu le 06.12.2018.

Monsieur le Maire propose de renouveler le fonctionnement des instances représentatives à l'identique de ce qui existait précédemment, à savoir un collège paritaire (5 représentants du personnel et leur suppléants et 5 représentants des élus et leurs suppléants).

Adopté à l'unanimité

2018-04-12-09/32 – ELECTIONS AU COMITE HYGIENE ET SECURITE

A l'identique du Comité Technique, Monsieur le Maire propose le même mode de fonctionnement pour le CHSCT.

Adopté à l'unanimité

2018-04-12-10/33 – ADHESION AU CISPD

A l'issue de la dissolution du SIVOM Côte Sud, la compétence liée à l'animation du Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance doit faire l'objet d'une réorganisation entre les Communes membres.

Dans l'attente d'une nouvelle convention, le Conseil confirme son engagement pour soutenir les actions de l'ADAVEM (aide aux victimes), du module « Fête sans défaite » (prévention de l'alcool chez les jeunes) et à poursuivre l'accueil des gendarmes saisonniers de renfort.

Adopté à l'unanimité

Séance levée à 20h10

A Labenne, le 13 Avril 2018
Le Maire,



Jean-Luc DELPUECH